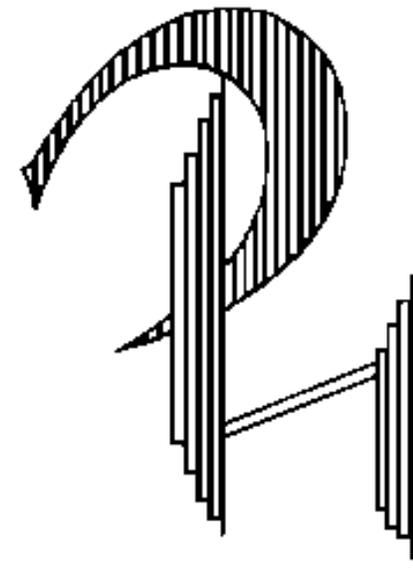


Soirée d'information aux parents

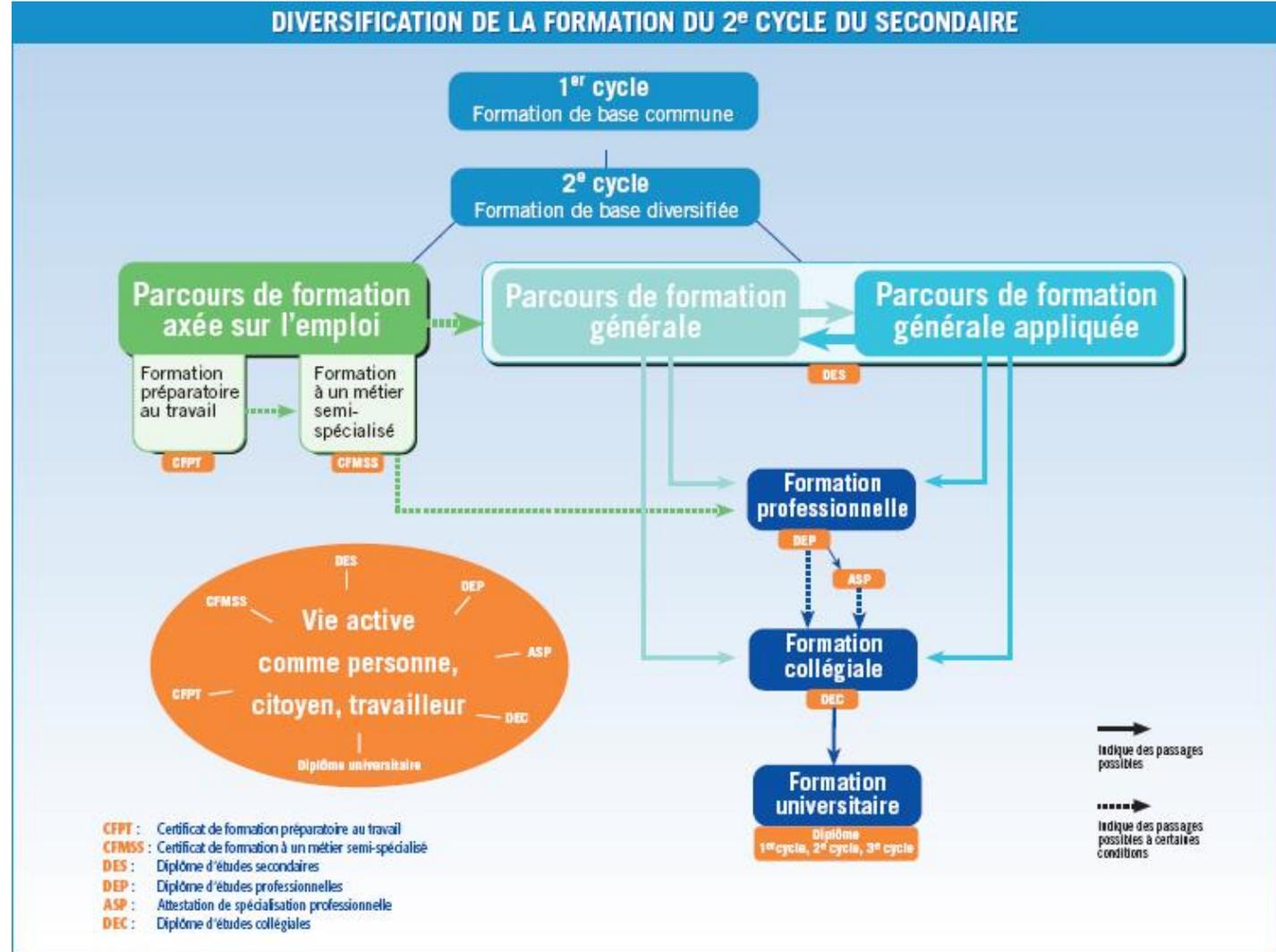
Passage des élèves de la 2^e à la
3^e secondaire

Centre
de services scolaire
des Phares

Québec



Vue d'ensemble des parcours au régime pédagogique



Les critères de passage

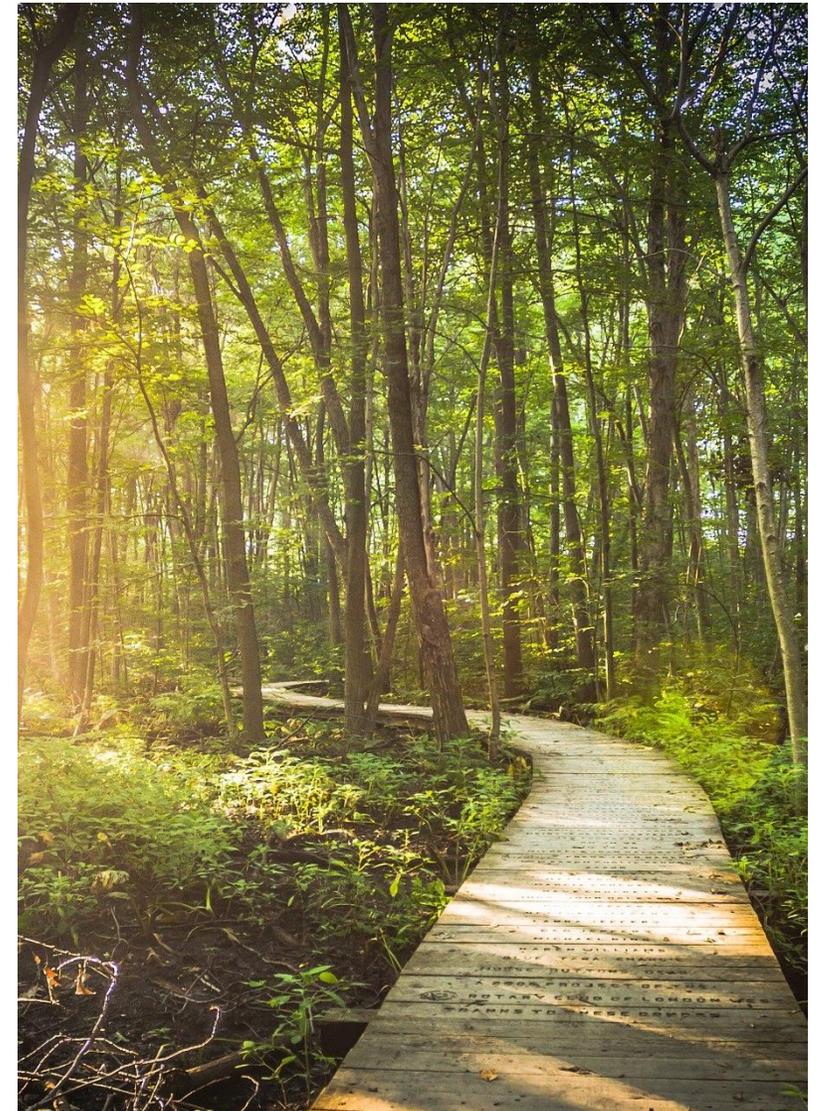
Le passage du 1^{er} cycle au 2^e cycle du secondaire relève de la **direction d'école de 1^{er} cycle** qui s'appuie sur les recommandations du personnel impliqué dans le cheminement de l'élève et sur les données scolaires des bulletins du 1^{er} cycle du secondaire.

La direction de l'école de 2^e cycle procède au classement de l'élève en fonction de l'analyse de son dossier.

Les critères de passage

L'élève est âgé de **14 ou 15 ans** au 30 septembre de l'année scolaire qui vient et il **atteint les exigences minimales de fin de 1^{er} cycle du secondaire** (60 %, et ce, pour l'ensemble des matières):

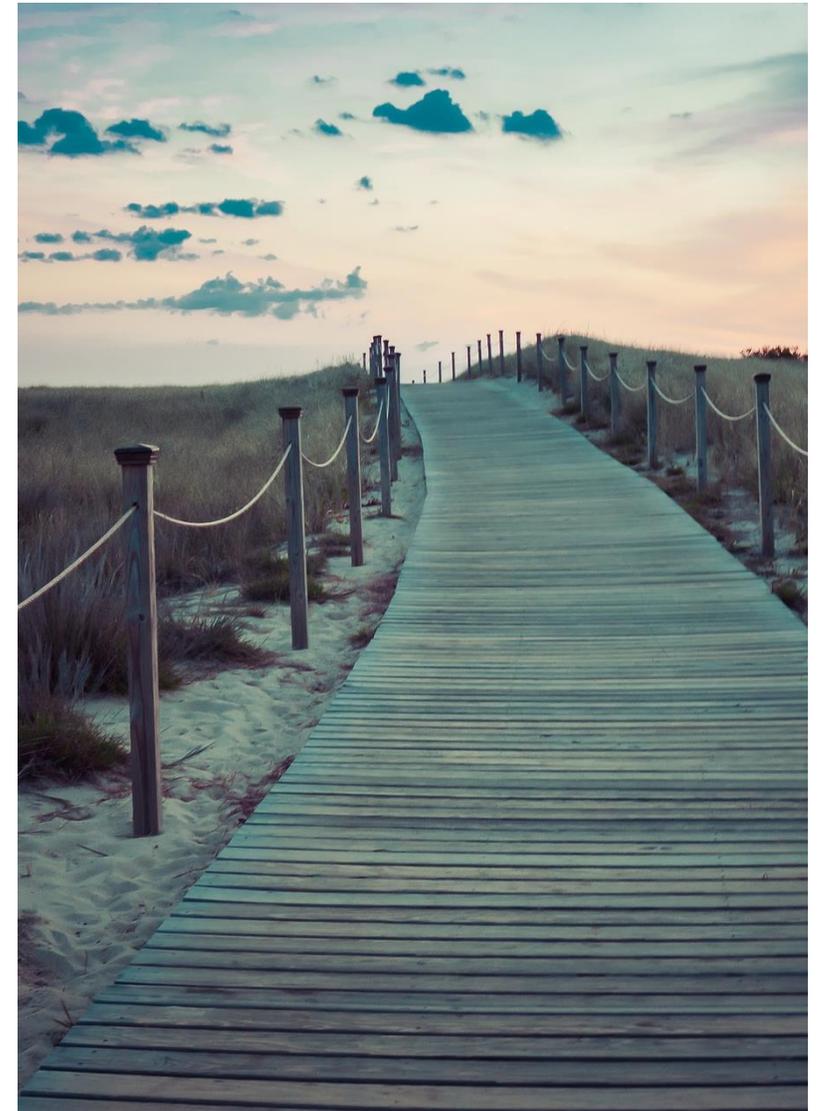
Il choisit l'un des deux parcours de 3^e secondaire: formation générale ou formation générale appliquée (cf. art. 23.1 du régime pédagogique). Ce choix est revu annuellement.



Les critères de passage

L'élève est âgé de **14 ou 15 ans** au 30 septembre de l'année scolaire qui vient et il **n'atteint pas les exigences minimales de fin de 1^{er} cycle du secondaire** (de façon générale, l'élève n'obtient pas 60 % dans quatre disciplines dont deux matières de base – anglais, français et mathématique).

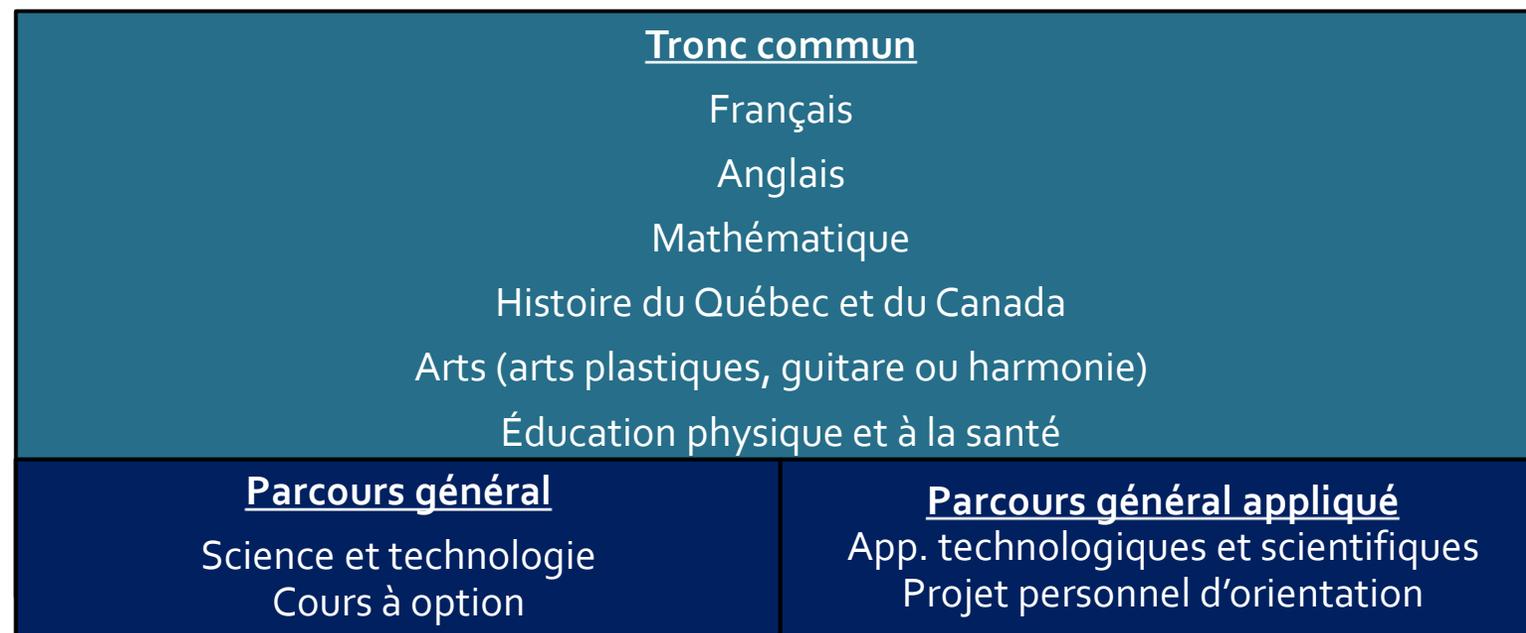
L'élève a droit de faire 3 ans dans le 1^{er} cycle: il peut donc faire une année supplémentaire dans son école d'origine.



Les critères de passage

- **L'élève est âgé de 15 ou 16 ans au 30 septembre** de l'année scolaire qui vient et il **n'atteint pas les exigences minimales** de fin de 1^{er} cycle du secondaire.
- Il peut être admis au parcours de formation axée sur l'emploi menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) s'il n'atteint pas les exigences minimales en français et mathématique du 1^{er} cycle.
- L'élève ne choisit pas ce cheminement. Un élève est dirigé vers ce parcours selon son portrait de besoins et capacités.

Les cheminements au choix



Important : Les deux parcours permettent le même choix de cours optionnels en sciences de 5^e secondaire et mènent au diplôme d'études secondaires

Deux parcours possibles (les sciences)

Le parcours de formation générale convient à l'élève qui aime se pencher sur la théorie dans le cadre du cours de science et pour qui l'expérimentation n'est qu'une façon d'observer ses découvertes.

Le parcours de formation générale appliquée s'adresse à l'élève qui ressent le besoin d'être en action dans ses apprentissages, notamment dans le cadre du cours d'ATS et de PPO.

Parcours général

- Arts plastiques
- Éducation physique et sportive
- Musique guitare
- Informatique

Parcours général appliqué

- Projet personnel d'orientation (PPO)

Les options

Objectif

- L'objectif de ce programme est d'augmenter les chances des élèves de terminer leurs études secondaires sans accumuler de retard dans les matières qui sont obligatoires à l'obtention du DES.

Critères

- Élèves ayant **terminé leur 2^e secondaire avec des résultats se situant autour de la note de passage (60 %)** en français, mathématique ou anglais.
- Présenter un comportement favorisant la réussite.
- Avoir certaines difficultés dans les matières comme le français, l'anglais ou les mathématiques.
- Être référé par la direction de l'école de 1^{er} cycle.

Modalités

- Groupe fermé et formé d'un maximum de 24 élèves.
- Les matières enseignées sont les mêmes que celles offertes à tout autre élève de 3^e secondaire (programmes du MEQ).
- La formule d'encadrement par tutorat personnalise l'accompagnement des élèves et distingue leur cheminement.

Programme de Soutien à la Réussite (PSR)

Concentration artistique et sportive locale

Objectif

- Permettre à des élèves ayant une ou des activités parascolaires de concilier études et activités grâce à une organisation différente du temps à l'intérieur de l'horaire scolaire.

Critères

- Passion pour les arts ou pour les sports (volleyball, arts plastiques, etc.).
- Avoir de l'intérêt et de la motivation dans sa discipline.
- Autonomie, sens des responsabilités, capacité à gérer son temps.
- Accord des parents, étude du dossier académique et comportemental, recommandation du partenaire.

Modalités

- L'horaire se vit à raison de 4 périodes par jour. L'organisation de l'horaire prévoit une période d'étude ou de pratique de la discipline.
- Le personnel enseignant demeure en classe avec les élèves présents en étude pour leur apporter de l'aide au besoin.
- Le partenariat avec les organismes extrascolaires est assujéti au protocole d'entente signé avec le centre de services scolaire.

Objectif

- Permettre à des élèves ayant une ou des activités parascolaires de concilier études et activités grâce à une organisation différente du temps adapté à leurs besoins.

Critères

- Élite sportive ou artistique (basketball, hockey, musique, etc.).
- Avoir de l'intérêt et de la motivation dans sa discipline.
- Autonomie, sens des responsabilités, capacité à gérer son temps.
- Accord des parents, étude du dossier académique et comportemental, recommandation du partenaire.

Modalités

- L'horaire de l'élève est divisé en 3 périodes d'enseignement (2 le matin et 1 l'après-midi). L'élève quitte lors de la 4^e période pour pratiquer son activité. Celle-ci se déroule à compter de la 4^e période et se termine à 17h.

Concentration
artistique et
sportive
régionale

Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

Objectif

- Développer la curiosité intellectuelle, les connaissances dans un contexte de vie réelle, la conscience sociale pour favoriser un engagement dans son milieu et la sensibilité internationale.

Critères

- Réalisation d'engagements de service à la communauté (service-action) à tous les ans.
- Curiosité intellectuelle, intérêt et motivation face aux apprentissages.
- Aptitude pour les langues (espagnol et enrichissement en français et anglais)

Modalités

Anglais enrichi, français enrichi et deux années d'espagnol. Un choix parmi les cours d'arts plastiques ou guitare à 2 périodes.*

N.B. La 3e année du secondaire est la dernière année pour intégrer un nouvel élève à ce programme.

* Il est possible qu'une seule de ces options soit retenue, soit celle choisie par le plus grand nombre d'élèves.

Groupe d'exploration professionnelle (GEP)

Objectif

- Mettre l'accent sur les trois matières de base (français, mathématique et anglais).
- Explorer les secteurs de la formation professionnelle.
- Se diriger vers un programme de formation professionnelle le plus rapidement possible.

Critères

- Être âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre.
- Être en réussite de deux des trois matières de base de 2^e secondaire, soit français, anglais ou mathématique.
- Être motivé et avoir de l'intérêt pour la formation professionnelle.
- Étude du dossier et possibilité d'entrevue.

Le profil de sortie permettra à l'élève d'accéder à la formation professionnelle, mais ne vise pas l'obtention du diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes.

Un groupe de ce type sera formé si le nombre d'élèves ayant ces caractéristiques le justifie.

| Nombre de périodes à l'horaire dans les parcours généraux et les projets pédagogiques particuliers | | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| Matières | Parcours généraux et projets pédagogiques particuliers | Formation générale ou générale appliquée | PSR | CAS | PEI | GEP |
| Anglais | | 4 (régulier) ou 6 (enrichi) | 6 | 3 (1) | 5 | 8 |
| Mathématique | | 6 | 6 | 5 (1) | 6 | 8 |
| Français | | 8 (si AN régulier) ou 6 (si AN enrichi) | 8 | 6 (2) | 7 | 8 |
| Sciences | | 6 | 6 | 5 (1) | 6 | - |
| Histoire | | 4 | 4 | 3 (1) | 4 | - |
| Éducation physique | | 2 | 3 | 3 (1) | 2 | 2 |
| Arts | | 2 | 2 | 2 (2) | 2 | - |
| Soutien | | - | 1 | - | - | - |
| Option | | 4 | - | - | - | 2 |
| Espagnol | | - | - | - | 4 | - |
| Exploration professionnelle et sensibilisation à l'entrepreneuriat | | - | - | - | - | 8 |

CAS: () : périodes d'étude

Périodes par matière

Séquence des opérations

Information aux parents

Sous la responsabilité du CSS et des écoles, diffusion d'information concernant les projets pédagogiques particuliers et les volets.

Choix de cours

En classe, l'élève répond aux questions complémentaires permettant d'identifier certaines matières qui complètent son parcours.

Classement provisoire des élèves

L'école analyse les résultats des élèves afin de déterminer le classement de l'élève.

Année scolaire

Engagement de **l'élève, soutenu par ses parents**, dans les diverses matières à son horaire.

NOVEMBRE
ET
DÉCEMBRE

JANVIER

FÉVRIER
ET
MARS

MARS
À
MAI

MARS
À
JUILLET

AVANT
SEPTEMBRE

SEPTEMBRE

Inscription

Le parent identifie avec son enfant le profil d'études dans lequel il souhaite cheminer. Se fait en ligne sur le Portail Parents.

Sélection conditionnelle des élèves

Cette opération est **sous la responsabilité de la direction d'école**. Une communication sera acheminée aux parents pour les informer du cheminement à venir de leur enfant.

Horaire de l'élève

L'horaire est créé en considérant les préférences des élèves **dans la mesure du possible** avec les contraintes de l'organisation scolaire. Cette opération est la responsabilité de **la direction d'école**.

Période de questions

Merci de votre présence!

